Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260310-2026_02_09_D14-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 14

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 26 février 2026 Convocation affichée le : 26 février 2026

Présents : M. BLEUZEN, P. AUFFRET, V. CARO-CHERRE, J. BOULC'H, J.L LANDREIN, F. MORVAN, D. SALAÜN, A. LE MOIGNE, J.M. HOURMANT, G. BERNARD, S. MAO, Y. KERDEVEZ, A. RIOU, D. KERLOGOT, L. LE GUILLOU.

Absent excusé : A. MANAC'H.

Nombre de conseillers en exercice : 16 Nombre de conseillers présents : 15

Procuration : A. MANAC'H (procuration à D. KERLOGOT.)

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Budget principal – compte financier unique 2025 : affectation du résultat.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du compte financier unique 2025 du budget principal, soit **868 241,83 euros**, comme suit :

  - Section d'investissement :

  Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : **868 241,83 €.**

Pour extrait conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.